

## Document de travail<sup>1 2</sup>

### **Thème 3 : Aborder la mobilité humaine dans le cadre des stratégies de développement urbain et rural**

#### **Session de table ronde 3.1: *Soutien aux villes d'arrivée à travers la cohérence de politiques et des partenariats multipartites***

#### **Introduction**

L'urbanisation accélérée que l'on observe partout dans le monde est à l'origine de bouleversements profonds. Aujourd'hui, 55 % de la population mondiale vit en milieu urbain, proportion qui devrait passer à 68 % d'ici 2050<sup>i</sup>. 95 % de l'expansion urbaine mondiale aura lieu dans les pays en développement, principalement en Afrique et en Asie.<sup>ii</sup> La quasi-totalité des migrants et des personnes déplacées, qu'elles soient des personnes déplacées à l'intérieur du pays ou en provenance d'autres pays, a vocation à s'installer dans les villes<sup>iii</sup>. La croissance de la mobilité, qui se manifeste par des flux migratoires de plus en plus mixtes, entraîne une multiplication des « villes d'arrivée », les villes d'origine devenant également des lieux de transit et de destination.

Les migrants et les personnes déplacées se rendent dans les villes parce que c'est là que leur capital humain sera le mieux rémunéré.<sup>iv</sup> Les flux migratoires transforment ces villes en pôles de diversité et d'innovation<sup>v</sup> et font que les autorités locales sont les premières à devoir répondre aux besoins des migrants et des personnes déplacées.<sup>vi</sup> Sur tous les continents, les villes sont en première ligne lorsqu'ils s'agit de gérer l'impact, positif ou négatif, de la migration sur leur territoire, et de promouvoir des environnements urbains inclusifs, sûrs et durables.<sup>vii</sup> La gouvernance des migrations et, de fait, la gouvernance des sociétés en général, est en train de changer pour tenir compte de l'importance croissante des grandes villes du monde dans le fonctionnement des sociétés et de leurs économies.<sup>viii</sup>

---

<sup>1</sup> Le présent document a été préparé par le Mécanisme des maires, sous la direction des coprésidents de la Table ronde 3.1, l'Égypte et la Suisse, grâce aux contributions précieuses apportées par les membres de l'équipe de la Table ronde pendant et entre les consultations de la Table ronde. Si tout a été fait pour s'assurer que les informations fournies sont exactes, les auteurs déclinent toute responsabilité et ne donnent aucune garantie concernant la validité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document, qui vise uniquement à éclairer et à alimenter les discussions lors de la table ronde 3.1 qui se tiendra dans le cadre du Sommet du FMMD en janvier 2020. Il ne prétend pas à l'exhaustivité concernant le thème à l'ordre du jour de la Table ronde 3.1 et ne reflète pas nécessairement le point de vue des auteurs, des organisateurs du FMMD ou des gouvernements ou organisations internationales impliqués dans le processus du FMMD.

<sup>2</sup> Le Mécanisme des maires est piloté par un comité directeur composé de CGLU, du Conseil des maires pour les migrations et de l'OIM et s'appuie sur les contributions du Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM), de *Cities Alliance* et de la coalition LIAT (*Local Inclusion Action Tool*) composée de l'OCDE, du Conseil de l'Europe, du Groupe des politiques migratoires et de *Welcoming International*.

Le terme « villes d'arrivée » a été créé pour décrire les villes qui fonctionnent comme des lieux d'opportunité et de mobilité sociale pour les nouveaux arrivants, qui créent les conditions nécessaires pour qu'ils puissent s'établir, nouer des contacts et s'intégrer.<sup>ix</sup> Toutefois, rien ne garantit que la migration vers les villes aura des effets positifs. Beaucoup dépend des choix qui seraient faits en matière de politique urbaine ainsi que de la capacité des villes à définir et à mettre en œuvre leurs propres politiques. Les niveaux de décentralisation et de déconcentration varient d'un pays à l'autre et déterminent la capacité des villes à répondre aux besoins et à adapter leurs services. La migration et les déplacements vers les zones urbaines se manifestent différemment entre le Nord et le Sud, entre les mégalopoles et les petites zones urbaines des villes secondaires ou les zones rurales qui s'urbanisent. La capacité d'action des autorités locales, qui souvent sont chargées de mettre en œuvre les politiques et priorités définies au niveau national ou se sont vues transférées certaines compétences, peut être limitée sur ce point faute de consultation, de soutien, de ressources humaines et financières suffisantes ou d'un renforcement des capacités venant des niveaux national et mondial.

Au cours des dernières décennies, les villes ont commencé à s'organiser afin de mobiliser un soutien politique et financier, de peser dans l'agenda mondial et de diffuser les bonnes pratiques et les innovations. Aujourd'hui, on estime qu'il existe entre 200 et 300 réseaux de villes dans le monde, dont certains s'intéressent tout particulièrement à la migration. La mobilisation des villes, avec le soutien de certains gouvernements nationaux et d'organisations internationales, a conduit à la création en 2013 du Forum mondial des maires sur la mobilité humaine, la migration et le développement (le « Forum des maires ») et, en 2018, du Mécanisme des maires du FMMD (MM), piloté conjointement par Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), le Conseil des maires pour les migrations<sup>x</sup> et l'OIM. Pour la première fois, le Forum des maires 2019 sera organisé comme partie intégrante du Sommet du FMMD de Quito en vue de permettre aux autorités locales et régionales de faire entendre leur voix et de partager leur expérience au sein du FMMD et de favoriser un dialogue continu entre les autorités nationales et les autorités locales. Afin de saluer et de renforcer la participation des villes et des autorités locales au sein du FMMD, deux tables rondes (TR 3.1 et TR 3.2) seront organisées lors de ce sommet sur le thème « Aborder la mobilité humaine dans le cadre des stratégies de développement urbain et rural », à la réflexion duquel le présent document de travail entend contribuer. Une petite délégation représentant le Forum des maires est attendue à Quito, où elle devrait prendre part aux discussions de la table ronde 3.1.

Le rôle des villes et des autorités locales a été officiellement reconnu dans le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (PMM) et le Pacte mondial pour les réfugiés (PMR). Tous deux appellent les gouvernements et les organisations internationales à adopter une approche pangouvernementale en matière de gouvernance de la migration pour garantir la cohérence<sup>xi</sup> horizontale et verticale des politiques dans tous les secteurs et à *tous* les niveaux de gouvernement. Les deux pactes insistent également sur la nécessité d'impliquer les autorités locales et de les soutenir.<sup>xii</sup>

La cohérence des politiques en matière de migration et de développement peut être définie comme des politiques qui recherchent des synergies pour progresser dans des objectifs communs, cherchent activement à minimiser ou à éliminer les effets secondaires négatifs des politiques et à empêcher les politiques de s'entraver ou de nuire à la réalisation de l'objectif convenu. La cohérence des politiques peut se faire verticalement entre les gouvernements locaux et nationaux et horizontalement entre les secteurs à tous les niveaux de gouvernance. L'objectif de la Table ronde 3.1, qui s'intitule « Soutenir les villes d'arrivée au travers de la mise en place de politiques cohérentes et de partenariats multipartites », est d'examiner les moyens qui peuvent être mis en œuvre par les autorités locales et les autres acteurs locaux, les gouvernements nationaux et les organisations internationales afin de coordonner leurs efforts et de travailler ensemble pour favoriser la cohérence des politiques et garantir que l'accueil et l'intégration des migrants contribuent à l'élaboration de politiques plus larges qui visent à construire des villes sûres, inclusives, résistantes et durables pour tous, comme l'exigent les Objectifs de développement durable (ODD) et le Nouvel agenda urbain.

Dans cette perspective, l'objectif du présent document de travail est de mettre en avant l'expertise et l'expérience que les autorités locales peuvent apporter, ainsi que les défis que les villes doivent relever en matière de migration et les opportunités qui leur sont offertes. Il présente des exemples de la manière dont les villes favorisent déjà l'intégration des migrants en s'appuyant sur des partenariats intersectoriels et multipartites. Il plaide en outre pour la recherche de convergences et la création de mécanismes de dialogue entre les gouvernements nationaux et locaux dont les priorités en matière de migration peuvent diverger. Le document s'achève par la formulation d'une série d'idées d'action à l'intention des parties prenantes locales, nationales et internationales et d'un ensemble de questions directrices qui visent à encadrer les discussions de la Table ronde.

## **Questions clés : défis liés à la migration et comment les villes y font face**

### ***Difficultés rencontrées par les migrants***

Comme chacun sait, les migrants et les personnes déplacées sont souvent confrontés à de nombreuses difficultés, qui peuvent devenir plus importantes encore lorsqu'ils arrivent et s'installent dans des zones urbaines qui connaissent des niveaux élevés de pauvreté et/ou de croissance démographique, et ne sont pas en mesure de fournir un terrain, un logement, des services publics et d'autres services à l'ensemble des habitants. Dans les villes menacées par les effets du changement climatique, les risques environnementaux et les risques de catastrophes, les habitants les plus pauvres et les nouveaux arrivants, qui résident dans les zones les plus vulnérables, ont souvent plus de chance de perdre leur maison, leur vie et leurs moyens de subsistance.<sup>xiii</sup>

Des études récentes montrent que les migrants et les personnes déplacées sont surreprésentés au sein des populations pauvres des zones urbaines, en particulier dans de nombreuses installations informelles.<sup>xiv</sup> Les migrants et les personnes déplacées dans les villes ne disposent pas des possibilités et des ressources qui leur permettraient de profiter des avantages de la vie urbaine et ont un accès limité aux produits de première nécessité, notamment un logement décent, l'éducation et les soins de santé.<sup>xv</sup> Ils souffrent de conditions de logement précaires et d'insécurité foncière et sont régulièrement menacés d'expulsion ; sont confrontés à de mauvaises conditions d'hygiène, à l'impossibilité de disposer d'un emploi sûr si leurs compétences et leur expérience ne sont pas suffisamment reconnues, ainsi qu'à la discrimination tant dans le cadre institutionnel que dans leur vie quotidienne. Ils peuvent également devoir faire face à toute une série de barrières sociales, culturelles et linguistiques implicites ou explicites qui les privent d'accès aux services de base, les sans-papiers étant souvent confrontés à des obstacles supplémentaires qui ne font que renforcer leur exclusion.

Les migrants et les réfugiés résidant dans des installations informelles peuvent, dans certains cas, demeurer invisibles des structures de gouvernance existantes, ce qui accentue leur vulnérabilité.<sup>xvi</sup> Par ailleurs, les migrants et les personnes déplacées ont tendance à se concentrer dans les banlieues ou les quartiers périphériques plus abordables ou dans des installations à faible densité de population où les espaces publics sont rares. Ces quartiers sont souvent enclavés en raison de l'existence de diverses barrières spatiales et politiques qui isolent les migrants qui y résident et les éloignent des infrastructures, des services ou des espaces publics locaux. On peut citer à titre d'exemple les restrictions concernant le zonage qui peuvent empêcher les migrants d'ouvrir de petits commerces légaux, les obstacles aux marchés immobiliers, qui découragent les migrants et les autres populations vulnérables vivant dans ces zones d'investir dans l'amélioration de l'habitat, et des services de transport en commun limités qui tiennent les nouveaux venus à l'écart des opportunités d'emploi et des services centralisés.<sup>xvii</sup>

### ***Défis auxquels sont confrontées les autorités municipales***

La migration fait partie de l'ADN des villes. Les villes les plus dynamiques et les plus prospères sont celles qui attirent le plus. C'est pourquoi, bien que la migration vers les villes puisse présenter de nombreux défis aux autorités et responsables locaux, il est important de constater que les villes ne voient généralement pas

la migration comme un problème, mais plutôt comme une composante à part entière de la ville et de sa gestion.

Les difficultés liées à la migration dépendent dans une large mesure de l'ampleur et de la rapidité des mouvements de population - si les villes sont confrontées à un afflux soudain important ou à une augmentation progressive -, du profil des migrants (en termes d'âge, de sexe, de santé, de niveau de compétences) et du schéma des déplacements, c'est-à-dire de leur caractère temporaire ou à court terme ou s'ils donnent lieu à une installation à plus long terme. Les défis qui se posent et les interventions politiques nécessaires dépendent également de la nature de la ville et de la manière dont elle fonctionne, mais aussi du niveau de développement du pays.

Les villes du Sud sont souvent confrontées à des problèmes aigus que l'augmentation de l'immigration peut exacerber, qui vont du chômage à l'insécurité alimentaire en passant par les risques sanitaires et environnementaux. Le niveau de décentralisation et d'autonomie dont les villes peuvent bénéficier et les ressources humaines et financières disponibles au niveau de la ville jouent également un rôle important. La taille de la ville peut également être à l'origine de certaines difficultés. Prenons le cas des villes secondaires qui connaissent la croissance urbaine la plus rapide en raison d'un mélange complexe de mouvements internationaux et de mouvements internes des zones rurales vers les villes et du reclassement en zones urbaines de zones rurales. Dans ces villes, les capacités et les approches locales en matière de gestion ou d'optimisation de la migration sont souvent inexistantes ou sous-développées. C'est pourquoi les petites villes à croissance rapide sont souvent fortement dépendantes de l'appui de partenaires tels que l'ONU, les ONG internationales, les fondations et les organisations de la société civile locales, ce qui n'est pas sans poser de problèmes s'agissant de la durabilité, du pilotage et de la portée des interventions.

Du point de vue des administrations municipales et des autorités locales, les difficultés auxquelles sont confrontés les migrants dans les villes reflètent souvent - et peuvent aggraver - les menaces qui pèsent actuellement sur la cohésion sociale, telles que la ségrégation spatiale, la marginalisation de certains groupes, ainsi que les disparités sociales et économiques liées notamment à une répartition inégale de la richesse. Le manque de sensibilisation et de compréhension de la part des fonctionnaires municipaux vis-à-vis de la migration limite également leur capacité à réagir de manière adéquate. Même si cette compréhension existe parfois, elle peut être éclipsée par le fait que les priorités et orientations politiques peuvent être ailleurs. La perception négative du public et le discours politique peuvent également avoir un impact sur la volonté ou la capacité des villes d'apporter un soutien aux migrants, lequel, s'il est apporté, peut contribuer à alimenter les tensions sociales, renforcer le sentiment de favoritisme et la discrimination. Il peut arriver par ailleurs que les administrations municipales et les autorités locales ne disposent pas de la compétence ou de l'autorité légale nécessaire pour agir dans certains cas. Ainsi, une étude récente, effectuée à partir d'un échantillon de villes de l'Union européenne de tailles différentes, montre que 90% d'entre elles ont connu des problèmes de communication avec les autres niveaux de gouvernement, ce qui constitue le principal obstacle à l'intégration réussie des migrants et des réfugiés.<sup>xviii</sup>

Lorsque les villes sont en mesure et disposées à soutenir les migrants, ceux-ci peuvent parfois être particulièrement difficiles à atteindre en raison d'un manque de confiance dans les autorités, d'un manque d'information sur la disponibilité des services ou de l'impossibilité à en bénéficier du fait de conflits d'horaire ou de l'absence de solutions de garde pour leurs enfants. Atteindre les sans-papiers et leur apporter un soutien présente un enjeu particulier à cet égard. La question des ressources, qu'elles soient humaines ou financières, pose toujours problème pour les autorités du niveau infranational et une désagrégation spatiale des départements et un manque d'incitations ou de possibilités pour s'engager et travailler de manière transversale, peuvent être à l'origine d'une culture du travail cloisonnée ou de difficultés de coordination entre les secteurs de gouvernance.

Toutes ces difficultés sont parfois aggravées par l'incohérence des politiques horizontales ou en être le résultat. Par exemple, une ville donnée peut avoir mis en place des politiques visant à garantir l'égalité des chances en matière d'accès à un travail décent, mais ne pas tenir compte dans ses politiques en matière de

transport et d'urbanisme des difficultés auxquelles se heurtent les migrants pour accéder aux emplois et services centralisés. Il est extrêmement difficile de remettre en cause ces cloisonnements sans une prise de conscience, une compréhension et des données suffisantes sur la migration en milieu urbain. Il est donc crucial de disposer de données désagrégées sur la migration au niveau local afin de comprendre le caractère à la fois unique et divers de la dynamique migratoire qui peut se produire dans un même pays.

L'accès à ces données restent cependant très difficile pour les villes au niveau local. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la migration irrégulière étant donné sa nature intrinsèquement clandestine. La dynamique migratoire peut également être difficile à comprendre si l'on regroupe des données provenant de sources diverses et souvent incomparables et de mauvaise qualité. Des informations dispersées ou mal diffusées peuvent également fausser le débat public sur la migration et alimenter les tensions sociales.<sup>xix</sup> Le manque de données limite la capacité des villes à répondre adéquatement aux besoins liés à la migration ou au déplacement de populations et à orienter et anticiper les dynamiques démographiques, y compris celles liées à la migration, dans le cadre des dispositions de l'urbanisme. La migration des zones rurales vers les zones urbaines, les données la concernant, sa compréhension et la manière dont elle affecte le développement urbain ou l'inverse, reçoivent également peu d'attention alors même qu'elle constitue un facteur important d'urbanisation et de croissance démographique dans les villes.

### *Les solutions mises en place par les villes*

Il existe de nombreuses façons pour les villes de relever les défis qui se posent à elles et de saisir les opportunités liées à la migration. Elles peuvent notamment proposer des services d'accueil, assurer l'accès aux services essentiels, leur coordination et fourniture, favoriser l'intégration sociale, économique, spatiale, financière et civique des migrants et des réfugiés, encourager les initiatives visant à protéger leurs droits et réduire la vulnérabilité et favoriser leur inclusion (par des mesures de lutte contre la discrimination, l'intolérance, le racisme et la xénophobie, qui contribuent à l'élaboration d'un discours plus éclairé sur la migration).

### Mieux comprendre la migration et encourager la collecte de données :

Malgré la difficulté qu'il peut y avoir à les recueillir, à les comprendre ou à les comparer, les villes disposent souvent d'une pléthore de données locales sur la migration qui pourraient être désagrégées en fonction du statut migratoire et être mieux exploitées, moyennant quelques petits changements apportés aux méthodes de collecte de données existantes et un renforcement des capacités, par exemple dans les dispensaires locaux, les écoles et les bureaux locaux de sécurité sociale. Dans la région de [Sedhiou](#) au Sénégal, une méthode permettant d'obtenir des données détaillées sur la migration au niveau local a été mise au point et déployée dans six municipalités pour les aider à mieux comprendre la dynamique migratoire sur leur territoire et réagir en conséquence.<sup>xx</sup> À [Gaziantep](#), en Turquie, la ville a élaboré un système de base de données géographiques afin de faciliter le partage de données concernant les groupes vulnérables, y compris les migrants, entre les services municipaux.<sup>xxi</sup> Le gouvernement régional de la région de [Calabarzon](#) a mis en place une approche basée sur un modèle mixte en matière de collecte de données sur la migration en provenance de diverses sources et a élaboré un guide d'utilisation destiné aux structures administratives locales.<sup>xxii</sup>

### Apporter des réponses ciblées pour garantir l'accès des migrants à des services et leur offrir des opportunités :

Nombreuses sont les villes confrontées à l'arrivée de migrants et de personnes déplacées qui **offrent des services d'accueil** dans le but de favoriser une intégration progressive. Ces services comprennent des cours de langue, des services d'orientation et une aide juridique, des informations et la consultation de services spécialisés. Au [Maroc](#), plusieurs municipalités de la région du Souss-Massa ont mis en place des bureaux d'accueil et d'orientation des migrants de retour au Maroc afin de les aider dans les démarches administratives liées aux droits sociaux acquis lors de leur séjour à l'étranger, notamment le versement de

leur pension de retraite.<sup>xxiii</sup> À [Castelfiorentino](#) (Italie), dans le cadre du projet Castello Alto, les résidents locaux et les organisations civiques participent à l'accueil des nouveaux arrivants, ce qui a permis d'améliorer la cohésion sociale dans le quartier multiculturel entourant le vieux centre-ville.<sup>xxiv</sup> La ville de [São Paulo](#) a mis sur pied un centre d'orientation et d'assistance pour les immigrants, un service public spécialisé qui fournit, entre autres, des conseils en matière de régularisation de documents, des conseils juridiques, une aide sociale, et la possibilité de suivre des cours de portugais dans les écoles publiques, des services de placement professionnel et un logement provisoire. Le guichet unique de la ville de [Lisbonne](#), qui rassemble en un seul lieu tous les services offerts aux immigrants et garantit un accès à tous (quel que soit leur statut), a été une source d'inspiration pour les autres villes.

Le **soutien à l'intégration économique des migrants** et des personnes déplacées constitue un élément essentiel à la réussite de leur installation dans les villes. Par exemple, la province de Pichincha, en Équateur, a créé un prix qui récompense les actions en faveur de l'intégration et de la responsabilité sociale afin d'encourager les entreprises à engager des migrants et des réfugiés. La région de Souss-Massa au Maroc facilite l'intégration des migrants sur le marché du travail dans les secteurs dans lesquels ils sont le plus susceptibles de travailler, comme l'agriculture, en rendant inutile le recours à des documents spécifiques et en limitant au minimum les procédures d'identification. Dans la ville de Puebla, au Mexique, une procédure accélérée de certification des compétences des rapatriés a été mise sur pied afin de faciliter leur réinsertion sur le marché du travail. Au Liban, l'initiative [Recycler Beyrouth](#) s'est fixé pour objectif de « faire de deux problèmes une solution » en contribuant à résoudre la crise des déchets dans le pays tout en offrant des opportunités de travail aux réfugiés syriens vulnérables présents sur le territoire.<sup>xxv</sup>

Les villes sont souvent les mieux placées pour comprendre et **atténuer l'exploitation des migrants particulièrement vulnérables** tels que les enfants ou les migrants sans papiers et les victimes de la traite des êtres humains. La ville de [Chicago](#) (États-Unis) a noué des partenariats public-privé pour la création d'un fonds de protection local permettant aux organisations de la société civile de travailler avec des avocats spécialisés dans le domaine de l'immigration afin que tous les migrants sachent exactement à quels services ils peuvent et ne peuvent pas accéder en fonction de leur statut.<sup>xxvi</sup> Les villes doivent également s'assurer que les services existants soient accessibles aux migrants et aux personnes déplacées. La ville de Malaga, en Espagne, veille à ce qu'il ne soit pas nécessaire pour les migrants de disposer d'une pièce d'identité pour accéder aux services qui leur sont proposés, ce qui permet de lutter contre la discrimination et de rassurer les migrants sur le fait que leur statut migratoire ne sera pas remis en question du fait qu'ils accèdent à ces services.

#### *Intégrer la migration dans la planification des politiques locales et urbaines :*

**La prise en compte de la migration dans la planification des politiques** dans d'autres secteurs est une bonne pratique établie qui favorise la cohérence des politiques. Elle passe par la prise en considération des facteurs migratoires dans la planification des politiques locales afin de s'assurer que les effets de la migration et les besoins des migrants sont pris en compte dans le contexte plus large du développement d'un territoire donné.<sup>xxvii</sup> Il s'agit d'examiner comment la migration affecte et est affectée par d'autres politiques sectorielles telles que la santé, l'éducation, l'emploi, l'application de la loi et la sécurité, l'urbanisme, etc. et de les ajuster ou de développer de nouvelles politiques ou programmes qui prennent en considération les besoins des migrants. Depuis une quinzaine d'années, la ville de Lisbonne travaille à l'ouverture des quartiers périphériques de la ville, en particulier Flamenga et Armador dans le quartier de Marvilla (nord-est de Lisbonne). Outre la rénovation des espaces publics, menée avec la participation d'organisations du quartier, le conseil municipal de Lisbonne a amélioré l'accès au quartier, en rénovant les infrastructures et les services existants et en organisant des événements culturels.

Les villes ont également constaté la valeur ajoutée que constitue **la prise en compte des aspects liés à la diversité pour assurer le maintien de l'ordre au sein des communautés**. Cela peut consister notamment à favoriser le recrutement de migrants et d'autres minorités dans les services de police, à la fois afin de leur proposer des emplois sûrs et faire que les officiers de police soient plus représentatifs de la communauté

qu'ils servent et capables d'interagir pacifiquement avec les migrants et les autres minorités. À [Lyon](#), l'Agence Lyon Tranquillité et Médiation (ALTM), une agence de médiation promue par la municipalité, a contribué à diminuer les tensions sociales sur la place Gabriel Péri, un lieu particulièrement fréquenté par les populations migrantes de la ville. Cette initiative, menée par l'État, a permis le déploiement de médiateurs en uniforme chargés de favoriser la cohésion sociale à long terme dans un quartier spécifique et « problématique » de la ville. Elle illustre comment la cohésion sociale peut être renforcée par une approche collective et holistique qui vise à jeter des ponts plutôt qu'à promouvoir une approche sécuritaire au travers de mesures d'exclusion.<sup>xxviii</sup>

Les villes ont également un rôle historique à jouer en matière de **promotion de la culture**. L'intégration sociale de groupes défavorisés, en particulier dans le cadre du réaménagement des zones urbaines et des espaces urbains, peut être facilitée par une meilleure reconnaissance de leur identité culturelle. Les infrastructures culturelles telles que les musées peuvent offrir des espaces civiques de dialogue interculturel et de partage des connaissances et contribuer à la cohésion sociale et à une compréhension mutuelle. Investir dans les infrastructures et les industries culturelles et promouvoir la participation sociale par la culture peut aider les villes à construire des sociétés plus inclusives et des territoires urbains cohérents, comme l'illustre l'exemple de Medellin (Colombie).<sup>xxix</sup> Au cours de la dernière décennie, les espaces publics de la ville ont été soigneusement réaménagés, y compris les bibliothèques et les parcs, pour en faire des centres culturels qui encouragent les échanges entre les citoyens et favorisent la cohésion culturelle en tant que fondement à la définition de valeurs communes au sein de la communauté.<sup>3</sup>

#### Adopter une approche multipartite :

Les villes nouent constamment des **partenariats innovants et ciblés avec une variété d'acteurs locaux**. Les organisations de la société civile, en particulier, ont acquis des années d'expérience et de savoir-faire dans la facilitation de l'intégration et de la cohésion sociale, comme le reconnaît le document de travail 3.2 du FMMD de 2017 intitulé *Intensifier la coopération – Faciliter les contributions de la société civile à l'intégration des migrants*. Les organisations de la société civile sont souvent des partenaires de confiance et jouent le rôle de médiateurs et de facilitateurs entre les migrants, leurs communautés et les autres résidents et les autorités locales compétentes, favorisant une réponse efficace aux besoins des migrants. Elles proposent également de réunir les migrants et les ressortissants nationaux dans des activités de sensibilisation qui visent à favoriser la compréhension mutuelle et la cohésion sociale.<sup>xxx</sup> À [Amman](#), l'*International Rescue Committee (IRC)* gère les activités du centre communautaire *Hashmy Janoubi* qui sert la communauté locale vivant à la périphérie de la ville au travers de projets destinés aux migrants et aux résidents. Pour pallier le manque de services décentralisés proposés par le ministère chargé des migrations, la municipalité de Tanger, au Maroc, travaille en étroite collaboration avec la société civile dans le cadre d'initiatives visant à promouvoir la cohésion sociale et l'accès aux services pour les migrants.<sup>xxxi</sup>

Dans quelle mesure d'autres acteurs locaux peuvent aider les autorités locales à favoriser la cohésion et l'inclusion sociales dépend du type d'engagement décidé par l'autorité locale et de l'objectif fixé. Le tableau ci-dessous, adapté du document de travail 3.2 susmentionné, met en évidence les différents niveaux auxquels les gouvernements peuvent s'engager avec d'autres acteurs locaux.

Informer	Consulter	Impliquer	Collaborer	Autonomiser
Les villes informent les autres acteurs locaux sur leurs priorités en	Les villes sollicitent l'avis d'autres acteurs locaux et les informent en	Les villes travaillent directement avec d'autres acteurs locaux tout au long	Les villes travaillent en partenariat avec les acteurs locaux et veillent à ce qu'ils	Les villes s'associent aux acteurs locaux et assurent leur participation/coordonnent toutes les actions et leur

<sup>3</sup> La municipalité de Nador (Maroc) et l'*Association Thissaghna pour la Culture et le Développement (ASTICUDE)* ont travaillé ensemble à promouvoir Nador en tant que ville inclusive et multiculturelle au travers de l'organisation d'une exposition interculturelle montrant comment les migrants contribuent à la culture locale. La dernière édition de l'exposition, qui a réuni dix pays africains, est devenue un événement marquant pour la ville. (Projet Migration Ville-à-Ville en Méditerranée, Sfax, juin 2019)

matière de cohésion sociale.	retour sur le fait de savoir s'ils ont ou non influencé les décisions prises.	du processus pour s'assurer que leurs préoccupations et leurs aspirations sont bien comprises.	participent à tous les domaines de la planification, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des actions entreprises en faveur de l'inclusion sociale en coordonnant tous les efforts.	donnent les moyens d'agir en leur apportant un soutien financier et technique.
------------------------------	---	--	---	--

Le type d'acteurs et de soutien qu'ils peuvent apporter varient en fonction du contexte et de leurs capacités. Le tableau ci-dessous dresse une liste non exhaustive d'acteurs et de domaines de collaboration possibles :

Secteur privé	Assistance technique et formation pour les nouveaux entrepreneurs ; mobilisation des investissements également pour des projets favorisant la cohésion sociale ; partenariats public-privé pour la fourniture de services ou une main-d'œuvre plus inclusive.
Universités	Adapter la recherche pour combler les lacunes en matière de données et de connaissances sur la migration et la cohésion sociale ; assurer un suivi et une évaluation des actions entreprises pour favoriser la cohésion sociale ; soutenir les efforts de gestion des connaissances pour apprendre et tirer parti des bonnes pratiques.
Écoles	Réunir les parents d'élèves locaux et les nouveaux arrivants dans des processus de jumelage ; promouvoir la cohésion sociale et la diversité dans les programmes d'études et la création d'espaces physiques pour les échanges culturels.
Société civile	Large éventail de compétences en matière de fourniture de services, de sensibilisation et d'accès aux migrants difficiles à atteindre.
Diaspora, associations de migrants	Faciliter la compréhension des langues et des spécificités culturelles, la connaissance du territoire d'origine, la création de passerelles entre les territoires pour améliorer le commerce et le transfert de connaissances bénéfiques pour les deux territoires, la fourniture de services tels que les services d'accueil et d'intégration, la participation des migrants à l'élaboration des politiques.
Médias	Présenter la migration et la diversité sous un meilleur jour afin de construire une image publique positive de la migration. Promouvoir une vision humaine de la migration et peser sur les employeurs, les décideurs politiques, les politiciens et le grand public

\*Adapté de Ma Boîte à outils en ligne sur la migration et le développement local , Module 2 sur l'instauration de partenariats, la coopération et le dialogue sur la migration et le développement à l'échelle locale, disponible à l'adresse : [http://migration4development.org/sites/default/files/module\\_2\\_eng.pdf](http://migration4development.org/sites/default/files/module_2_eng.pdf)

Parmi les exemples de **partenariats multipartites** dans les villes, on peut citer le Réseau d'accueil des acteurs de la société civile de la ville de [Barcelone](#), qui aide à atteindre les migrants avec lesquels il est difficile d'entrer en contact. La municipalité du Grand Amman, l'Agence française de développement, la Croix-Rouge française et le Croissant-Rouge jordanien ont lancé une [stratégie conjointe](#) pour renforcer la résilience des populations vulnérables, améliorer leurs conditions de vie, développer la communication sociale entre les réfugiés et la communauté locale, et mettre en place des activités communautaires et des moyens afin de renforcer les capacités dans le district de Badr Nazzal.<sup>xxxii</sup>

De nombreuses villes s'éloignent de la notion d'intégration s'agissant des migrants pour aller davantage vers celle d'inclusion ou, **plus généralement, « d'inclusion sociale », favorisant ainsi l'idée d'une ville qui se réunit** pour embrasser toute sa diversité et à la construction de laquelle tout le monde participe. Leur objectif est de mettre en œuvre des politiques de cohésion sociale qui tiennent compte des migrants et des personnes déplacées et de leurs besoins dans une approche communautaire globale, et qui contribuent à sensibiliser les populations locales et à promouvoir une meilleure compréhension. Par exemple, la ville de [Mannheim](#) en Allemagne a lancé une initiative intitulée « vivre ensemble dans la diversité », qui réunit plus



de 300 acteurs locaux, dont des écoles, des centres culturels, des centres sportifs, etc., qui a pour but de favoriser une prise de décision commune, y compris avec les migrants, sur la manière dont la société souhaite « vivre ensemble ». Plusieurs villes ont développé des mécanismes pour permettre aux **migrants et aux personnes déplacées de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques à l'échelle locale**. Dans la ville de [São Paulo](#), le « Conseil municipal des immigrés » permet aux résidents immigrés de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques de la ville. La ville de Taoyuan, à Taiwan, a introduit un système participatif en matière de budget destiné aux travailleurs migrants, qui a été primé.<sup>xxxiii</sup>

*Welcoming International*, une organisation de la société civile, a développé un « [réseau d'accueil](#) » qui fournit des outils, des ressources, une assistance technique et un réseau mondial pour aider les organisations à but non lucratif et les partenaires gouvernementaux locaux et nationaux à transformer les communautés en lieux plus accueillants.<sup>xxxiv</sup> Les organisations internationales et les donateurs s'efforcent d'aider les autorités nationales à mieux former leurs homologues au niveau local à la gestion de la cohésion et de l'inclusion sociales au travers de l'échange de connaissances, du renforcement des capacités et d'un soutien technique dans le cadre du pilotage ou de la mise en œuvre d'initiatives concrètes. Le soutien de divers acteurs permet de renforcer l'expérience et les leçons apprises et de consolider ces connaissances dans des outils de formation et des conseils accessibles à tous.<sup>xxxv</sup>

Le [Gouvernement uruguayen](#) a mis en place une approche multipartite et consultative concernant la politique migratoire de l'État, des réponses institutionnelles et une coordination dans la prise en charge et la protection des droits des migrants qui arrivent dans les villes. Sous l'impulsion du Conseil national des migrations, qui est présidé par le ministère des Affaires étrangères, des mécanismes de coordination et des lignes d'action ont été mises en place avec les autorités départementales et municipales ainsi que des représentants de la société civile, du monde universitaire, du secteur privé et d'autres autorités publiques. Une série d'actions en a résulté qui ont consisté notamment à renforcer les capacités des fonctionnaires des départements et des municipalités, à recueillir des données et des études au niveau départemental et à renforcer la coordination entre l'Office national des migrations et les administrations locales afin d'apporter une réponse à l'engorgement que connaissent certains services, notamment en ce qui concerne la mise à disposition de logements temporaires.

## **Principales controverses**

La réussite des villes renforce l'économie nationale dans de nombreux pays et se révèle déterminante pour répondre aux défis sociétaux tels que l'atténuation des conséquences liées au changement climatique et l'adaptation à ces changements, la création de débouchés économiques pour des populations qui ne cessent de croître, la gestion des risques et des opportunités offertes par la numérisation et le maintien d'une coexistence pacifique. Les décisions prises par les villes produisent des effets au-delà de leur territoire, tout comme leur capacité d'agir est limitée par les politiques adoptées aux niveaux national et international. Les gouvernements municipaux et les gouvernements nationaux doivent travailler main dans la main, en faisant fi des divergences politiques.

Lorsque les maires se sont engagés à l'unisson à mettre en œuvre le PMM et le PMR dans leur Déclaration de Marrakech de décembre 2018, ils ont volontiers reconnu que les États détenaient une prérogative en matière de politique d'immigration, mais ont demandé à être consultés dans l'élaboration des politiques concernant leurs villes. Comme l'a souligné l'Honorable Maire de Bristol, Marvis Rees, lors du Forum mondial des maires à Marrakech : « *Il ne peut y avoir de mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières sans les villes.* » Or, si les villes ont contribué aux accords mondiaux et les ont façonnés, le système multilatéral basé sur l'État-nation continue d'exclure les autorités locales des organes et processus décisionnels officiels. Les gouvernements nationaux sont souvent réticents à ce que les villes participent aux délibérations politiques, en particulier sur des questions aussi politisées que la migration.

En matière de migration, lorsque les politiques locales divergent de celles des gouvernements nationaux, il existe un risque de confrontation politique. Il s'agit pour les autorités locales et nationales de chercher et souvent de parvenir à un équilibre subtil qui doit permettre de garantir le respect de la prérogative souveraine de l'État en matière d'entrée et de séjour sur le territoire, tout en veillant à ce que les politiques et cadres nationaux répondent de manière adéquate et efficace aux besoins des villes et aux réalités des migrations au niveau local. La tendance croissante à la décentralisation, par laquelle le pouvoir de décision est transféré du niveau national au niveau infranational, ne s'accompagne pas toujours d'une allocation proportionnelle de ressources provenant des budgets nationaux ou du pouvoir de percevoir des recettes propres au niveau local, donnant aux autorités locales davantage de responsabilités mais des moyens insuffisants pour les assumer.

Les différents degrés de décentralisation politique et fiscale d'un pays à l'autre, associés à des contextes migratoires et de développement particuliers, font qu'il n'existe pas de solution unique pour trouver le bon équilibre et structurer la coopération entre les niveaux de gouvernement. Pourtant, quelles que soient leurs compétences formelles, les villes de tous les continents assument d'importantes responsabilités dans la gestion de l'impact lié à la migration et des opportunités à saisir. Des solutions innovantes au niveau local peuvent informer et enrichir l'élaboration de politiques et la prise de décisions aux niveaux supérieurs de gouvernance, et elles le font souvent.<sup>4</sup>

### **Idées d'action**

Le succès rencontré par les villes en matière d'intégration - en donnant aux nouveaux arrivants une chance d'intégration sociale et économique - rejaillit sur la politique des États en matière d'immigration et peut permettre de créer un espace pour l'expérimentation de politiques. Les gouvernements nationaux et les partenaires internationaux ont intérêt à investir dans les villes en tant que moteurs du développement, tout en veillant à établir des liens avec l'ensemble des pays afin que tous puissent bénéficier des bienfaits pour le développement. Une bonne coordination entre les différents niveaux de gouvernement est nécessaire, notamment pour parvenir à une approche pragmatique et cohérente de la gouvernance des aspects informels dans les villes, conformément à l'engagement souscrit dans le Nouvel agenda urbain de faire du « droit à la ville » pour tous une réalité.

Des recommandations spécifiques sont présentées ci-dessous :

*Soutenir et renforcer les villes dans leur capacité à construire des villes inclusives dont la prospérité est partagée par tous, conformément au Nouvel agenda urbain et aux Objectifs de développement durables :*

Assurer la cohérence horizontale des politiques dans les villes :

- Les villes pourraient mettre en place des mécanismes de consultation et de coordination multipartites avec tous les autres acteurs concernés, y compris les migrants, les associations de migrants et les représentants des personnes déplacées, de la diaspora, etc. et d'autres secteurs en vue de parvenir à une approche de la gouvernance migratoire<sup>xxxvi</sup> qui mobilise l'ensemble de la société et qui assure une meilleure coordination des services.

---

<sup>4</sup> Par exemple, aux Philippines, plusieurs régions comme Calabarzon, Bicol et Western Visayas disposent d'un groupe multipartite et multi-niveaux appelé Comité sur la migration et le développement (CMD) qui est impliqué dans la mise en œuvre des programmes et initiatives de migration et de développement dans différents secteurs. Les CMD sont composés de bureaux régionaux et locaux du gouvernement ainsi que de représentants d'entreprises privées, du monde universitaire, de la société civile et d'organisations de migrants. Les provinces, villes et municipalités ont leur CMD correspondant dans chaque région. La coordination verticale est donc assurée par les CMD régionaux, qui jouent un rôle clé en aidant les CMD municipaux à adapter les priorités nationales au niveau local et à faire remonter les besoins locaux en vue de l'élaboration des politiques au niveau national. (Initiative conjointe pour la migration et le développement de l'ONU, Guide de mise en œuvre pour l'intégration transversale de la migration dans la planification du développement local, Bruxelles, 2016).

- Les villes pourraient créer des organes institutionnels internes chargés de coordonner les mécanismes permettant d'assurer la cohérence des politiques en intégrant les questions liées à la migration, auxquels seraient allouées les ressources humaines et financières nécessaires.<sup>xxxvii</sup>
- Avec l'appui d'organismes nationaux et internationaux, les villes pourraient activement s'efforcer d'améliorer la collecte de données, notamment par le biais d'enquêtes visant à cerner la perception des migrants et des communautés d'accueil, la manière dont les progrès réalisés sont évalués et le recensement des leçons apprises dans tous les secteurs concernés.
- Les autorités nationales pourraient intégrer les aspects liés à la migration et aux déplacements de populations dans le cadre du renforcement des capacités des fonctionnaires nationaux et locaux.

#### Renforcer le rôle des villes :

- Les autorités nationales pourraient réviser l'allocation des compétences aux villes, dans le respect de la législation et de la structure politique nationales, de sorte à ce qu'elles puissent disposer de moyens pour assurer la cohésion sociale et des ressources financières et humaines nécessaires.
- Les autorités nationales, les banques multilatérales de développement et les organisations internationales pourraient recourir aux fonds communs de financement, y compris le Fonds fiduciaire multipartenaires pour la mise en œuvre du PMM, afin d'encourager et de récompenser les villes qui progressent sur le chemin de la cohésion sociale.

#### Rationaliser le soutien aux villes :

- Dans la Déclaration des Maires de Marrakech de 2018, les villes se sont engagées à l'unisson à promouvoir les principes et les objectifs du PMM et du PMR, ce qui suppose de pouvoir bénéficier d'un soutien intégré et cohérent des organisations internationales impliquées dans la mise en œuvre des deux pactes.
- Les organisations internationales pourraient veiller à ce que la charge des maires et des administrations municipales ne soient pas alourdie par des approches et des méthodes de travail différentes en rassemblant leurs outils et leur expertise et en poursuivant la réalisation des engagements pris dans le cadre du Nouvel agenda urbain pour soutenir les villes dans un cadre d'actions global visant à les orienter, sur la base d'outils tels que la liste de contrôle OCDE, l'index des villes interculturelles, la certification Welcoming International, les indicateurs de gouvernance des migrations, et un répertoire des pratiques développées par la coalition LIAT dans plus de 400 villes.
- L'OIM, en tant que coordinatrice du Réseau des Nations Unies sur la migration, joue un rôle clé dans la promotion d'un soutien concerté des Nations Unies à la participation des villes à la mise en œuvre du PMM, y compris l'accès à un soutien au renforcement des capacités dans le cadre du mécanisme de renforcement des capacités.

*Veiller à ce que les réponses proposées par les villes concernant la gestion de l'arrivée et l'intégration des migrants soient prises en compte dans l'élaboration des politiques nationales et mondiales et dans l'examen des engagements pris dans le PMM, les Objectifs de développement durable et le Nouvel agenda urbain :*

#### Favoriser la cohérence verticale des politiques entre les différents niveaux de gouvernance :

- Les autorités nationales pourraient envisager l'élaboration, en collaboration avec les villes, d'une politique urbaine à l'échelle nationale afin de renforcer les politiques urbaines existantes et d'aligner les actions entreprises au niveau national sur les priorités définies à l'échelle mondiale<sup>xxxviii</sup>

- Les autorités nationales pourraient reconnaître le rôle des villes et le soutien dont elles ont besoin et créer des mécanismes spécifiques de coordination et de consultation pour permettre l'élaboration de politiques, la planification et la mise en œuvre communes.
- Les autorités nationales et les réseaux de villes pourraient veiller à ce que les villes comprennent leurs politiques et programmes et soient en mesure de les connecter en vue de la réalisation des objectifs définis à l'échelle mondiale.

Faire entendre la voix des villes dans les processus d'élaboration des politiques :

- Les associations et réseaux de villes pourraient être proactifs en mettant en avant les besoins et les sujets qui intéressent les villes plus petites et en soutenant les efforts d'organisation qu'elles ont entrepris pour leur permettre de participer activement aux dialogues politiques nationaux et mondiaux sur la migration et le développement et aux processus de mise en œuvre à l'échelle nationale et d'examen du Nouvel agenda urbain, des Objectifs de développement durables et du PMM.

Tirer les enseignements des solutions politiques mises en œuvre par les villes :

- Les autorités nationales et la communauté internationale pourraient reconnaître la vaste expérience des villes et tirer les enseignements des nombreux progrès qu'elles ont accomplis dans la construction de communautés résilientes et inclusives pour tous en favorisant le partage des connaissances et en y participant, notamment dans le cadre du FMMD et de la participation des villes dans les processus officiels d'examen, tels que le Forum d'examen des migrations mondiales et le Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

Établir des partenariats avec les villes pour favoriser la mise en œuvre des engagements mondiaux :

- Les organisations internationales, les gouvernements nationaux, les entreprises et les organisations de la société civile pourraient s'engager aux côtés des villes afin de contribuer ensemble à la réalisation des engagements pris dans la Déclaration des Maires de Marrakech en vue de la mise en œuvre du PMM et du PMR.

Travailler ensemble pour améliorer la compréhension globale du rôle des villes dans la migration :

- Les organisations internationales et les réseaux de villes pourraient faire en sorte que le nombre croissant d'événements, dialogues et conférences organisés sur le thème de la migration et des villes offrent un cadre cohérent et s'enrichissent mutuellement afin de favoriser une meilleure compréhension à l'échelle mondiale.
- Les organisations internationales pourraient adopter une plate-forme intégrée de suivi des indicateurs des objectifs de développement durable relatifs à l'urbanisation durable et y intégrer les aspects liés à la migration et aux déplacements de populations.

### **Questions directrices :**

- Comment les réseaux et initiatives existants peuvent-ils favoriser la cohérence des politiques pour les villes d'arrivée ?
- À quoi ressemble la recherche d'une cohérence verticale des politiques en matière de migration et de développement dans les États avec des niveaux élevés de décentralisation par rapport aux États disposant de cadres de gouvernance plus centralisés ?
- Comment les autorités nationales et les organisations internationales peuvent-elles s'assurer que les villes ont accès à des fonds communs de financement, y compris le Fonds fiduciaire multipartenaires pour la mise en œuvre du PMM ?

- Comment l'inclusion formelle des autorités locales au sein du FMMD, par le biais du Mécanisme des maires, peut-elle faciliter un dialogue permanent sur des préoccupations communes et conduire à une action et des initiatives conjointes des différents niveaux de gouvernement ?
- Quelles politiques, le cas échéant, les gouvernements nationaux ont-ils adoptées pour orienter et diriger les flux migratoires sur leur territoire ? Dans quelle mesure ont-ils coordonné ces politiques avec les autorités locales ;
- Quelles sont les bonnes pratiques qui permettent aux autorités nationales de soutenir activement les villes d'arrivée et de leur donner les moyens d'adopter une approche de la gouvernance de la migration plus cohérente en vue d'obtenir des résultats en matière de développement durable ?

<sup>i</sup> Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Perspectives de l'urbanisation mondiale, édition 2018.

<sup>ii</sup> Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Perspectives de l'urbanisation mondiale, édition 2014.

<sup>iii</sup> Il est communément admis que les villes sont des endroits où vivent et travaillent un grand nombre de personnes ; elles sont des pôles d'activité du point de vue gouvernemental, commercial et des transports. La définition de ce qui constitue les limites géographiques de la ville demeure néanmoins l'objet de débats. Il n'existe pas pour l'heure de critères internationaux normalisés permettant d'en déterminer les limites, d'où la pléthore de définitions qui peuvent être utilisées pour décrire une ville donnée. Dans une première approche, la ville, qualifiée parfois de « ville proprement dite », se définit en fonction d'une limite administrative. Une deuxième approche, qui s'appuie sur la notion « d'agglomération urbaine », tient compte de la zone urbaine contiguë, ou zone bâtie, pour fixer les limites de ce qui constitue la ville. La troisième approche, fondée sur la notion « d'aire métropolitaine », fixe les limites de la ville en fonction du degré d'interconnexion économique et sociale des zones voisines, déterminé sur la base, par exemple, des réseaux de distribution ou des schémas de déplacement pendulaire. Voir: Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, Les villes du monde en 2016, recueil de données, [https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/urbanization/the\\_worlds\\_cities\\_in\\_2016\\_data\\_book\\_et.pdf](https://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/urbanization/the_worlds_cities_in_2016_data_book_et.pdf); voir également: <https://www.un.org/en/development/desa/population/events/pdf/expert/27/papers/II/paper-Moreno-final.pdf>

<sup>iv</sup> OIM, Rapport sur l'état de la migration dans le monde, Genève, 2018.

<sup>v</sup> ONU HABITAT, *Accès à un logement convenable : voie à suivre pour l'inclusion des migrants dans les villes*, note de politique préparée dans le cadre du 5e Forum des maires sur la mobilité humaine, les migrations et le développement tenu à Marrakech, 2018.

<sup>vi</sup> Résolution adoptée par l'Assemblée générale sur la Déclaration de New York sur les réfugiés et les migrants (A/Res/71/1), New York, 2016 (Disponible à l'adresse [https://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=A/RES/71/1](https://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/71/1)).

<sup>vii</sup> Déclaration des Maires sur les villes travaillant ensemble pour les migrants et les réfugiés, adoptée lors du 5e Forum des maires sur la mobilité humaine, les migrations et le développement.

<sup>viii</sup> OIM, Rapport sur l'état de la migration dans le monde, Genève, 2018.

<sup>ix</sup> Saunders, Doug. *Arrival City: How the Largest Migration in History Is Reshaping Our World*. [Ville d'arrivée: comment la plus grande migration de l'histoire remodèle notre monde.] New York: Vintage Books, 2012.

<sup>x</sup> Le Conseil des maires pour les migrations a été créé en décembre 2018 sous la forme d'une initiative conduite par des maires et pilotée par un conseil de direction composé de maires représentant 10 villes dont Amman, Athènes, Bristol, Freetown, Kampala, Los Angeles, Milan, Montréal, Sao Paulo et Zurich. La mission du Conseil est de faciliter l'accès des villes aux instances internationales qui débattent de la politique en matière de migration et de réfugiés et de leur permettre d'y exercer une influence, et de débloquer des ressources pour que les villes contribuent à la mise en œuvre des accords internationaux au niveau local.

<sup>xi</sup> La cohérence des politiques en matière de migration et de développement peut être définie comme des politiques qui recherchent des synergies pour promouvoir des objectifs communs, cherchent activement à minimiser ou à éliminer les effets secondaires négatifs des politiques et empêchent les politiques de s'entraver ou d'entraver la réalisation de l'objectif convenu (Initiative conjointe pour la migration et le développement de l'ONU, Guide de mise en œuvre pour l'intégration transversale de la migration dans la planification du développement local, Bruxelles, 2016).

<sup>xii</sup> Assemblée générale des Nations Unies, Document final de la Conférence intergouvernementale pour l'adaptation du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (A/CONF.231/3), 2018 (Disponible à l'adresse : <https://undocs.org/en/A/CONF.231/3>)

<sup>xiv</sup> Assemblée générale des Nations Unies, Document de politique générale n°10 sur les politiques du logement, élaboré par le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) A/CONF.226/PC.3/23, Surabaya, Indonésie, 2016.

---

<sup>xv</sup> Assemblée générale des Nations Unies, Document de politique générale n°1 sur le droit à la ville et les villes pour tous, élaboré par le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) A/CONF.226/PC.3/14, Surabaya, Indonésie, 2016.

<sup>xvii</sup> Saunders, Doug. *Arrival City: How the Largest Migration in History Is Reshaping Our World* [Ville d'arrivée: comment la plus grande migration dans l'histoire remodèle notre monde.], New York: Vintage Books, 2012.

<sup>xviii</sup> OCDE, Agir ensemble pour l'intégration locale des migrants et des réfugiés, 2018 [https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/working-together-for-local-integration-of-migrants-and-refugees\\_9789264085350-en#page1](https://read.oecd-ilibrary.org/social-issues-migration-health/working-together-for-local-integration-of-migrants-and-refugees_9789264085350-en#page1)

<sup>xix</sup> OIM, La migration et le programme 2030: un guide à l'usage des praticiens, Genève, 2018.

<sup>xx</sup> Initiative conjointe des Nations Unies sur la migration et le développement, Récits de succès : une collection de bonnes pratiques et de leçons apprises par les acteurs locaux liant la migration et son potentiel pour le développement, Bruxelles, 2016.

<sup>xxi</sup> Projet Migration Ville-à-Ville en Méditerranée, Session d'apprentissage entre pairs : *Comment construire des connaissances sur la migration urbaine : outils et pratiques innovants pour faire face aux défis posés par les données*, 19-20 mars 2019, Centre culturel Al Hussein, Amman.

<sup>xxii</sup> Initiative conjointe des Nations Unies sur la migration et le développement, Récits de succès: une collection de bonnes pratiques et de leçons apprises par les acteurs locaux liant la migration et son potentiel pour le développement, Bruxelles, 2016.

<sup>xxiii</sup> Initiative conjointe des Nations Unies sur la migration et le développement, Récits de succès: une collection de bonnes pratiques et de leçons apprises par les acteurs locaux liant la migration et son potentiel pour le développement, Bruxelles, 2016.

<sup>xxiv</sup> Taskforce mondiale des gouvernements locaux et régionaux : « Vers la localisations des objectifs de développement durable », 2019, disponible à l'adresse : [https://www.gold.uclg.org/sites/default/files/Localization2019\\_EN.pdf](https://www.gold.uclg.org/sites/default/files/Localization2019_EN.pdf)

<sup>xxv</sup> Référence à ajouter.

<sup>xxvi</sup> Exemple partagé par la ville de Chicago lors du 5e Forum mondial des maires sur la mobilité humaine, la migration et le développement, Marrakech, 2018.

<sup>xxvii</sup> Initiative conjointe pour la migration et le développement de l'ONU, Guide de mise en œuvre pour l'intégration transversale de la migration dans la planification du développement local Bruxelles, 2016.

<sup>xxviii</sup> Projet Migration Ville-à-Ville en Méditerranée, étude de cas : [https://www.icmpd.org/fileadmin/1\\_2018/MC2CM/MC2M\\_case\\_studies/EN/EN\\_CaseStudies\\_Lyon\\_Online.pdf](https://www.icmpd.org/fileadmin/1_2018/MC2CM/MC2M_case_studies/EN/EN_CaseStudies_Lyon_Online.pdf)

<sup>xxix</sup> UNESCO, Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme; Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies; UN Habitat, Culture urbaine et patrimoine, Document de discussion 4, Habitat III, Documents de discussion.

<sup>xxx</sup> FMMD, Document de travail pour la table ronde 3.2, Intensifier la coopération – Faciliter les contributions de la société civile à l'intégration des migrants, Allemagne, 2017 (Disponible à l'adresse : [https://gfmd.org/files/documents/gfmd\\_2017-2018\\_rt\\_session\\_3.2\\_background\\_paper.pdf](https://gfmd.org/files/documents/gfmd_2017-2018_rt_session_3.2_background_paper.pdf)).

<sup>xxxi</sup> Centre international pour le développement des politiques migratoires, CGLU et ONU-Habitat dans le cadre du projet MC2CM, Étude de cas sur Tanger, Disponible à l'adresse :

[https://www.icmpd.org/fileadmin/1\\_2018/MC2CM/MC2M\\_case\\_studies/EN/CaseStudies\\_Tangier\\_Print.pdf](https://www.icmpd.org/fileadmin/1_2018/MC2CM/MC2M_case_studies/EN/CaseStudies_Tangier_Print.pdf)

<sup>xxxii</sup> Projet Migration Ville-à-Ville en Méditerranée, étude de cas :

[https://www.icmpd.org/fileadmin/1\\_2018/MC2CM/MC2M\\_case\\_studies/EN/CaseStudies\\_Amman\\_Online.pdf](https://www.icmpd.org/fileadmin/1_2018/MC2CM/MC2M_case_studies/EN/CaseStudies_Amman_Online.pdf)

<sup>xxxiii</sup> Taskforce mondiale des gouvernements locaux et régionaux : « Vers la localisations des objectifs de développement durable », 2019, disponible à l'adresse : [https://www.gold.uclg.org/sites/default/files/Localization2019\\_EN.pdf](https://www.gold.uclg.org/sites/default/files/Localization2019_EN.pdf)

<sup>xxxiv</sup> <https://www.welcomingamerica.org/programs/welcoming-network>

<sup>xxxv</sup> Il existe divers outils tels que « Ma Boîte à outils en ligne » de l'Initiative conjointe pour la migration et le développement de l'ONU, Eurocités, les indicateurs de gouvernance des migrations locales de l'OIM, etc. qui sont actuellement recensés par l'OIM et seront disponibles dans un référentiel en ligne.

<sup>xxxvi</sup> Déclaration de Berlin sur les migrants et les réfugiés, « Répondre aux besoins, protéger les droits, et favoriser l'autonomisation, juillet 2017.

<sup>xxxvii</sup> Initiative conjointe pour la migration et le développement de l'ONU et l'OIM, Livre blanc : Intégration de la migration dans la planification du développement local et au-delà, Genève, 2015.

<sup>xxxviii</sup> Assemblée générale des Nations Unies, Document de politique générale n°3 sur les politiques du logement, élaboré par le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III) A/CONF.226/PC.3/16, Surabaya, Indonésie, 2016.

## **ANNEX I**

### **Further Resources**

#### Global Forum on Migration and Development (GFMD)

[2018 GFMD Roundtable 2.2 Background Paper - Regional mobility and policy coherence to support development](#)

[2017 GFMD Roundtable 3.2 Background Paper - Strengthening cooperation: Enabling Civil Society Contributions in Migrant Integration](#)

#### Mayoral Forum on Human Mobility, Migration and Development (Mayoral Forum)

##### 2018 5<sup>th</sup> Mayoral Forum

- Outcome Document, [Marrakech Mayor's Declaration](#)
- [Preparatory documents and background papers](#)

##### 2017 Mayoral Forum

- Outcome Document, [Mayoral Declaration on Migrants and Refugees: Meeting Needs, Protecting Rights and Fostering Empowerment](#)
- [Preparatory documents and background papers](#)

##### 2016 Mayoral Forum

- Outcome Document, [Quezon City Commitment to Action](#)
- [Preparatory documents and background papers](#)

##### 2016 Mayoral Forum

- Outcome Document, [The Quito Local Agenda on Migration and Development](#)
- [Preparatory documents and background papers](#)

##### 2014 Mayoral Forum

- Outcome Document, [The Call of Barcelona](#)
- [Preparatory documents and background papers](#)

## ANNEX II

### Additional Examples of Good Practices

Thanks to all partners involved in the preparation of this background paper, a robust list of good practices and examples at the local level was compiled throughout the drafting process. While not all the examples could be included in the paper given length constraints, the below list of additional examples are offered for reference in association with Round Table discussion.

#### *Better understanding of and collection of data on migration:*

The [program Management of municipal and regional migration challenges](#) in Niger, funded by the German Federal Ministry of Economic Cooperation and Development (BMZ) and European Union (EU), supports selected regional and local level authorities to better understand social, economic political and administrative Impact of migration on the ground and supports the implementation of identified development measures. In Niger, 17 municipalities and 3 regions have set up local observatories. They include mayors, senior community and regional councils, and local government, central government, and civil society representatives. As an internal advisory tool, they **consistently assist municipalities and regions in gathering information and analyzing the effects of migration**. Based on this, they propose suitable development measures and options for action.

The city of Bilbao in Spain uses the local [application of the Intercultural Cities Index](#) to help assess needs and guide migration policy and programming<sup>xxxix</sup>.

#### *Targeted responses to ensure access to services and opportunities for migrants:*

To benefit from the knowledge and expertise of municipalities hosting refugees both in Germany and in BMZ's partner countries, BMZ established the "[Municipal know-how for host communities in the Middle East](#)" programme. The network consists of 26 municipalities in Jordan, Lebanon, Turkey and Germany that cooperate on subjects as diverse as waste management, vocational training, economic development, and urban planning. For example, the Jordanian city of Deir Alla is home to some 60,000 inhabitants, one tenth of whom are Syrian refugees. The rapid population growth in Deir Alla entails infrastructural challenges, such as waste disposal. In cooperation with the German municipality of Jena, Deir Alla is currently drafting a comprehensive waste management and separation plan.

In Denmark, over 40 municipalities provide a [buddying system](#) whereby refugees are matched with a community volunteer who provides practical guidance and support<sup>xl</sup>.

In the region of Los Santos in Costa Rica, [public servants are given lessons on the indigenous language Ngäbe-Buglé](#) in order to increase the access of indigenous trans-border communities to public services in the areas of health, education and employment. Clearer communication between immigrant groups and service providers can lead to a higher quality of services and a higher usage of services provided to target populations<sup>xli</sup>.

The [Youth College](#) is a free education, training and mentoring programme for young migrants (mostly asylum-seekers) aged between 15 and 21 in Vienna. As part of the city's broader "Start Wien" integration initiative, the aim of the Youth College is to help young migrants lead an independent life as quickly as possible by preparing them for further education, vocational training or the workplace<sup>xlii</sup>.

[‘Cuidamos Centro’](#) (‘We Take Care of the Centro District’) is an employment training and practice programme that targets groups at risk of exclusion and long term unemployment in Madrid. The programme is coordinated by the Madrid Municipal Employment Agency and District Board. The initiative provides training and paid employment opportunities for those deemed most excluded from the city's labour market. Whilst it does not exclusively target foreign-born migrants, the latter group are over-represented among the project's participants (also known as dynamizers)<sup>xliii</sup>.

#### *Mainstreaming migration into local and urban policy planning:*



Nearly half of Amman's population are refugees. Amman's newly launched [City Resilience Strategy](#) places particular emphasis on diversity and has incorporated actions to make the city more inclusive for refugees and vulnerable groups. To create more welcoming cities able to offer services for all, Amman and other cities in Jordan have **invested heavily in improving public infrastructure and services**<sup>xliv</sup>.

Morocco has become increasingly popular in recent years a host country of migrants. In 2014 the [national immigration and asylum](#) strategy was adopted including concrete integration measures which must be implemented at local level. In the city of Tangier, civil society groups in the city provide services that aim to increase social cohesion and increase access to basic services and human rights for migrants<sup>xlv</sup>.

Integration is further supported within the framework of two migration projects [RECOMIG and RECOSA](#) which on the one hand supports state structures at the national level and, on the other hand strengthens selected local actors in the creation of integration measures in the social, economic and cultural area for improvement social cohesion between migrants and the Moroccan population<sup>xlvi</sup>. The City of Oujda has created a [Municipal Action Plan](#) that includes migration and migrants as one of six strategic axes<sup>xlvii</sup>.

The city of Montreal in Canada has a pro-active strategy to make the most of diversity through the [appointment of diversity managers](#) who support initiatives to increase diversity in public services notably in the police forces and municipal boards.

In order to absorb sudden influxes of refugees arriving to Lebanon, the city of Beirut developed [coordination mechanisms with both local and international partners](#) to establish reception and ongoing support services<sup>xlviii</sup>.

#### *Applying a multi-stakeholder approach:*

The “**Municipal know-how for host communities in the Middle East**” programme is a network that consists of 26 municipalities in Jordan, Lebanon, Turkey and Germany that cooperate on subjects as diverse as waste management, vocational training, economic development, and urban planning. Several cities have developed mechanisms for **including migrants and displaced persons in local policy making**.

German and Turkish local authorities and ministries are working together to exchange best practices and knowledge about including refugees into public service provision<sup>xlix</sup>.

The city of Atlanta in the USA has [partnered with private company UBER to provide free transportation to refugees](#) for their legal and medical appointments as well as provide them with food via their food delivery service.

The Bella Milano initiative in the city of Milan, Italy, has [supported migrant volunteers](#) to clean the city and give back to the community, helping to establish a positive rapport in their neighbourhoods. Milan has also organized **the ‘Milano Mondo’ media campaign** including **annual neighborhood festivals**.

---

<sup>xxxix</sup> Example provided by ICMPD

[https://www.dropbox.com/s/ak9lt9o2nw83sei/Bilbao\\_Posters\\_Practice\\_EN.pdf?dl=0](https://www.dropbox.com/s/ak9lt9o2nw83sei/Bilbao_Posters_Practice_EN.pdf?dl=0)

<sup>xl</sup> UN Joint Migration and Development Initiative, Global Civil Society Consultation on Migration and Local Development, A Synthesis Report in the Context of the 3rd Global Mayoral Forum on Human Mobility, Migration and Development, Brussels, 2016

---

<sup>xli</sup> UN Joint Migration and Development Initiative, Mainstreaming Migration into Local Policy Development Planning, Brussels, 2016

<sup>xlii</sup> Example provided by ICMPD as part of the the MC2CM program,  
[https://www.icmpd.org/fileadmin/1\\_2018/MC2CM/MC2M\\_case\\_studies/EN/EN\\_CaseStudies\\_Vienna\\_Online.pdf](https://www.icmpd.org/fileadmin/1_2018/MC2CM/MC2M_case_studies/EN/EN_CaseStudies_Vienna_Online.pdf)

<sup>xliii</sup> Example provided by ICMPD as part of the the MC2CM program,  
[https://www.icmpd.org/fileadmin/1\\_2018/MC2CM/MC2M\\_case\\_studies/EN/EN\\_CaseStudies\\_Madrid\\_Online.pdf](https://www.icmpd.org/fileadmin/1_2018/MC2CM/MC2M_case_studies/EN/EN_CaseStudies_Madrid_Online.pdf)

<sup>xliv</sup> Supported by BMZ z.B. Waste to Positive Energy 2014.4066.8, oder Verbesserung grüner Infrastruktur in Jordanien durch beschäftigungsintensive Maßnahmen (BO) 2017.4052.1

<sup>xlv</sup> Example provided by ICMPD as part of the the MC2CM program,  
[https://www.icmpd.org/fileadmin/1\\_2018/MC2CM/MC2M\\_case\\_studies/EN/CaseStudies\\_Tangier\\_Print.pdf](https://www.icmpd.org/fileadmin/1_2018/MC2CM/MC2M_case_studies/EN/CaseStudies_Tangier_Print.pdf)

<sup>xlvi</sup> Programs supported by GIZ on behalf of the BMZ

<sup>xlvii</sup> Example provided by ICMPD  
[https://www.dropbox.com/s/p12yn7o8hj3qu7p/Oujda\\_Poster\\_Practice\\_EN.pdf?dl=0](https://www.dropbox.com/s/p12yn7o8hj3qu7p/Oujda_Poster_Practice_EN.pdf?dl=0)

<sup>xlviii</sup> Example provided by ICMPD as part of the the MC2CM program,  
[https://www.dropbox.com/s/cyl4gqd9p3sfagx/Brital\\_PracticePresentationSfax\\_EN.pdf?dl=0](https://www.dropbox.com/s/cyl4gqd9p3sfagx/Brital_PracticePresentationSfax_EN.pdf?dl=0)

<sup>xlix</sup> Project supported by the Special Initiative on “Tackling the Root Causes of Forced Displacement – (Re)Integrating Refugees” 2017.4057.0